

# BIENVENUE AU MONDE DU CHAT ET DU CHIEN



- Site internet [www.mondeduchat.ch](http://www.mondeduchat.ch)
- E-mail [info@mondeduchat.ch](mailto:info@mondeduchat.ch)
- Téléphone +41 79 671 79 40
- Adresse **rue du Chaffard 56, 1170 Aubonne, Vaud, Suisse**

**Informations et règlement en vigueur depuis le 1.12.2019**

Dernière modification : 03.01.2026





## Formation professionnelle au métier de **NUTRITIONNISTE POUR CHIEN ET CHAT**



La forme masculine vaut par analogie pour les personnes de sexe féminin ou une pluralité de personnes

### Présentation et conditions générales

**Cette formation a un objectif très clair :** former et accompagner les apprenants pour qu'ils soient aptes et solidement armés pour devenir des **Nutritionnistes pour chien et chat**.

Cette formation est dite **professionnelle**, car son objectif est de permettre aux personnes qui s'y inscrivent de pouvoir véritablement exercer en fin de parcours.

Un nutritionniste animalier possède une connaissance approfondie des besoins nutritionnels spécifiques aux chiens et aux chats, selon leur âge, leur activité physique et leur pathologie.

Il va conseiller et élaborer un régime alimentaire adapté à chaque animal afin d'optimiser son état de santé et/ou de maximiser ses performances, tout en prenant en compte le mode de vie et/ou l'éthique du propriétaire.

Il pourra travailler de manière indépendante ou en collaboration avec des cabinets vétérinaires ; il pourra également accompagner le développement d'entreprise de Petfood.

Les rôles du nutritionniste animalier :

- Ecoute des propriétaires pour bien comprendre leur mode de vie et leur rapport à l'alimentation de leur animal
- Elaborer/composer des repas adaptés et équilibrés
- Accompagner et conseiller les propriétaires sur l'alimentation de leur animal
- Informer et prévenir en matière d'hygiène alimentaire
- Accompagner et conseiller les professionnels du chien et du chat sur l'alimentation

**Quel que soit votre projet, nous vous conseillerons pour le concrétiser autour de ce nouveau métier.**

Un grand nombre d'heures et de journées complètes sont consacrées à des travaux pratiques et à des exercices concrets en plus des cours théoriques. Tous ces apprentissages et expériences sont absolument essentiels pour être correctement formés. **Tous les contenus enseignés se basent sur les recherches les plus récentes sur les connaissances actuelles en diététique canine et féline.** Nous travaillons à partir de données scientifiques.



**A qui s'adresse cette formation ?** Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de devenir Nutritionniste pour chien et chat, que ce soit en activité principale ou en activité complémentaire.

De manière générale, il est principalement demandé à chacun d'avoir un sens certain de l'observation et de la communication (savoir s'exprimer et se faire comprendre facilement). Une bonne capacité d'écoute et d'analyse est essentielle. Des notions en diététique, en nutrition, en psychologie, en éthologie, en médiation sont de très bons atouts. Toute expérience professionnelle dans laquelle on a été amené à mener des entretiens sera précieuse.

**Pour les personnes souhaitant se reconvertir :** il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé auparavant dans le milieu de l'animal pour exercer en tant que Nutritionniste pour chien et chat. Les reconversions sont tout à fait fréquentes ! Mais il est certain qu'une passion raisonnée pour les animaux, un intérêt évident concernant la nutrition, l'aide à la personne et faire preuve de curiosité pour les sciences et la recherche, sont indispensables à l'exercice de ce tout nouveau métier.

**Pour les plus jeunes :** l'âge minimum pour suivre la formation est de 23 ans. Il est possible de se former au sortir des études, mais il est alors demandé d'avoir en parallèle un projet professionnel assurant une autonomie financière, au moins partielle. Une véritable maturité est également indispensable. On ne peut pas s'engager dans un métier d'aide et de conseils sans un minimum d'assise et d'assurance personnelle. Le mieux est donc de faire d'abord au moins trois années d'études (les études en chimie, biologie, éthologie, psychologie ou les études en diététique sont à privilégier).

**Pour les personnes exerçant déjà un métier lié à l'animal :** vous connaissez déjà les chiens et les chats, c'est très bien mais il est important d'avoir un intérêt certain pour la nutrition et être curieux de découvrir la science de l'aliment.



# Organisation pratique de la formation

## • Lieu de formation

Adresse de la formation :

**Rue du Chaffard 56, 1170 Aubonne - Suisse**

Aubonne se situe entre Lausanne et Genève et entre Morges et Rolle dans le canton de Vaud.

Par la route, à 5 min depuis la sortie d'autoroute A1, Allaman.

Par le train, sortie gare « Allaman », puis bus arrêt « Bougy-St-Martin » (sur demande) 1 min à pied.

**Parking gratuit à disposition dans le quartier.**

## • Durée de la formation

- **40 jours de cours théoriques et pratiques, soit 300 heures** sur le lieu de formation ou en visioconférence suivant le lieu d'habitation de l'apprenant (France, Belgique).

- Les heures à consacrer aux devoirs personnels demandés ne sont évidemment pas comprises dans ce calcul.

- Durant le 1<sup>er</sup> tiers de la formation, l'apprenant devra également prévoir la possibilité de se libérer pour suivre la formatrice Nutritionniste lors d'un bilan en clientèle en tant qu'observateur. Ce bilan s'effectuera en visio.

## • Organisation des journées de formation

Les horaires de la formation sont globalement ceux-ci :

**8h30h-12h30 et 13h30-17h00**

Ces horaires peuvent légèrement varier en fonction des besoins ou des situations.

Des boissons chaudes (thé/café) sont disponibles à volonté et gratuitement tout au long de la formation. Les repas de midi sont à la charge de l'apprenant et sont pris librement dans les restaurants alentours. Mais il est possible (et fréquent) de rester dîner dans la salle de cours si l'on prévoit d'apporter son sandwich ou autre en-cas.

Un micro-onde, des assiettes, des couverts ainsi qu'un frigidaire sont à disposition.



## • Logement

Les démarches de réservation d'un logement et les frais s'y rapportant sont à charge de l'apprenant.

**A Etoy :**

**Eh ! Toi Self Motel**

Route Suisse 3, 1163 Etoy

021 566 11 66 [www.selfmotel.ch](http://www.selfmotel.ch)

## • Assurances

L'apprenant est tenu d'être assuré personnellement en cas de maladie et d'accident durant toute la durée de la formation. En aucun cas le Centre de formation **Monde du chat et du chien** n'est responsable des frais y relatifs.

Les déplacements pour se rendre sur le lieu de la formation sont à la charge de l'apprenant et ne rentrent en aucun cas sous la responsabilité du **Monde du chat et du chien** en cas d'accident.

Le **Monde du chat et du chien** décline toute responsabilité en cas d'accident sur le lieu de la formation.

## • Outils pédagogiques

Chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, exercices pratiques, jeux de rôles, consultations en classe, etc.

Plusieurs chats vivent sur le lieu et dorment près des apprenants, créent une ambiance particulièrement apaisante durant les heures de cours. Pour cette raison, malheureusement nos amis les chiens ne peuvent pas accompagner leurs maîtres dans la salle de cours.

Les enregistrements vocaux / vidéos et photos **ne sont pas autorisés**, excepté avec l'accord des formateurs. Les supports de cours sont soumis au © copyright.



## • Cours à distance

**La formation de Nutritionniste pour chien et chat est proposée en simultané présentiel et visioconférence.**

L'école est équipée d'un système audio/visio, avec détection et suivi de mouvements du formateur sur un écran géant avec intégration des participants grandeur nature.

La salle de cours est aménagée techniquement, de façon à permettre aux participants en visio, d'avoir l'impression d'être dans la salle avec les participants en présentiel.

Le formateur pourra enseigner sans contrainte, simultanément à tous les participants de la formation de nutritionniste pour chien et chat (les places sont tout de même limitées pour des raisons de qualité de suivi de formation).

Toutefois, il est possible que certains cours théoriques soient dispensés en visioconférence pour tous, pour des raisons sanitaires ou de distance.

## Conditions d'admission

Pour entrer en formation au **Monde du chat et du chien**, pour la formation professionnelle de **Nutritionniste pour chien et chat**, il convient de répondre aux conditions suivantes :

- Etre au bénéfice d'un titre d'étude de niveau secondaire ou de formation professionnelle en lien avec la formation choisie ou d'études universitaires.
- Etre âgé de 23 ans au moins.
- Maîtriser la langue de l'enseignement, soit le français.
- Démontrer des aptitudes personnelles permettant d'exercer ultérieurement la profession de **Nutritionniste pour chien et chat**

## • Parcours d'admission

Pour être admissible dans la formation de **Nutritionniste pour chien et chat** proposée par le **Monde du chat et du chien**, le candidat doit envoyer **par e-mail** (version numérique) et **par poste** (version papier + photographies format passeport) un dossier



d'admission complet et conforme **au plus tard 1 semaine avant le début de la formation** et s'acquitter des **frais d'inscription de CHF 50.-**, non remboursables.  
Le dossier d'admission doit contenir les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- Frais d'inscription versés sur le compte bancaire Monde du chat et du chien
- Un curriculum vitae récent et complet
- Une lettre de motivation de 1 à 3 pages
- Une copie des diplômes professionnels et certificats obtenus
- Pour les candidats suisses ou étrangers, domiciliés en Suisse, un extrait du casier judiciaire classique central suisse, datant de moins de 3 mois. L'extrait peut être commandé auprès d'un office de poste ou sur le site : [www.casier.admin.ch](http://www.casier.admin.ch)
- Pour les candidats domiciliés à l'étranger, joindre l'extrait de casier judiciaire du pays d'origine (France : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>) datant de moins de 3 mois.
- 2 photos passeport récentes
- Copie d'une pièce d'identité (recto-verso pour la carte d'identité)
- Copie du permis de séjour ou d'établissement pour les candidats étrangers domiciliés en Suisse

## • Lettre de motivation

Dans une lettre de motivation de 1 à 3 pages au maximum, le candidat présente les éléments-clés de sa vie qui expliquent selon lui les motivations à choisir la formation de **Nutritionniste pour chien et chat**. Le candidat présente aussi ses aptitudes, connaissances et représentations qu'il a de sa future pratique, ainsi que ses projets et envies. Il met aussi en évidence ses compétences et ses limites relatives pour cette formation.

*Critères d'évaluation :*

- Capacité à présenter et à analyser son histoire de vie personnelle
- Capacité à faire des liens entre son histoire de vie et ses motivations à la formation
- Représentation du travail de **Nutritionniste pour chien et chat** et pertinence du choix de cette formation
- Soin et créativité apportés à la présentation
- Syntaxe et orthographe (expression écrite)
- Respect des consignes demandées



## • Appréciation des aptitudes personnelles

Si le dossier est complet, conforme et déposé à temps au centre de formation, alors le candidat est convoqué dans un délai de **sept jours au maximum** pour un entretien en visioconférence auprès de la Commission d'admission du **Monde du chat et du chien**, comprenant :

- L'évaluation de la lettre de motivation fournie, cette dernière constituant un des piliers de l'entretien d'admission.
- L'évaluation de l'adéquation du choix de la formation en lien avec le projet professionnel du candidat une fois ses études terminées.
- Les capacités d'écoute, d'expression, de compréhension et d'argumentation du candidat.

## • Admission

La commission d'admission est constituée de la Directrice de l'école et de la responsable de formation. La Commission évalue chaque dossier et retient les candidats répondant aux critères fixés.

**Une semaine au maximum après l'entretien**, la décision d'admission **est notifiée au candidat** qui reçoit le contrat de la formation professionnelle en 2 exemplaires **à signer et à renvoyer** au Centre de formation **Monde du chat et du chien**, par courrier postal.

Si le candidat n'est pas admis pour l'année en cours, il peut se représenter l'année suivante (sans frais d'inscription). La décision prise par la commission d'admission est sans appel, mais elle est toutefois transmise et expliquée au candidat sur rendez-vous au **Monde du chat et du chien** ou par téléphone.

## • Annulation

Un candidat peut annuler **sans frais** (hormis les frais d'inscription non remboursables) son inscription à la formation de nutritionniste pour chien et chat **jusqu'à 2 mois avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation, par écrit au Monde du chat et du chien**. Passé ce délai, **les conditions d'annulation** s'appliquent (voir conditions d'annulation).



# Plan de la formation

**La formation se déroule chronologiquement du cours 1 au cours 16** (sauf exception pour des raisons d'organisation)

Certains cours sont pris en commun avec les apprenants de la formation de « Comportementaliste chat nv » dispensés en parallèle au Monde du chat et du chien  
**Pour des raisons d'organisation et d'amélioration, ce programme peut être modifié durant la session**

**Module 1** Journée d'accueil, présentation du programme, présentation du métier de nutritionniste pour chien et chat, notions d'éthologie, les races de chat, etc. **(2 jours)**

**Module 2** Les aliments, leur transformation et leur conservation **(2 jours)**

**Module 3** Ethogrammes/comportements chat/chien, les races de chien **(6 jours)**

**Module 4** La physiologie digestive des carnivores et les rations adaptées aux chiens et aux chats adultes **(6 jours)**

**Module 5** Anatomie /physiologie du chien et du chat, notions de génétique **(4 jours)**

**Module 6** Les différentes pathologies du chien et du chat **(2 jours)**

**Module 7** L'adaptation des besoins alimentaires pour le chien et le chat **(4 jours)**

**Module 8** Initiation à la CNV, psychologie et communication **(2 jours)**

**Module 9** La nutrition aujourd'hui **(3 jours)**

**Module 10** L'alimentation adaptée aux pathologies **(3 jours)**

**Module 11** Comment créer sa propre entreprise **(1 jour) (facultatif)**

**Module 12** La gestion administrative et le marketing **(1 jour)**

**Module 13** Le métier de Nutritionniste pour chien et chat **(1 jour)**

**Module 14** Révisions et cas pratiques **(1 jour)**

**Module 15** Cas pratiques : présentation des entretiens diététiques **(2 jours)**

**Module 16** Consultation en clientèle (bilan) en visio avec la formatrice **(1h)**

**Examen écrit de fin de formation (2x ½ jour) : 25-26 septembre 2027**

**Examen pratique de fin de formation : date à fixer avec l'apprenant**

**Rendu de mémoire (TPA) délai : printemps 2028 (date à fixer)**

**Présentation orale du mémoire : date à fixer avec l'apprenant**

**Cérémonie de remise des diplômes : 20.05.2028**



# Conditions d'examens

**Afin de garantir la qualité et le professionnalisme des apprenants, nous les évaluons avant de terminer la formation. C'est la garantie pour chacun de savoir qu'au sortir de la formation, l'apprenant est apte à mener correctement et confortablement des consultations en nutrition pour chien et chat.**

**Voici en quoi elles consistent :**

- 1. La note globale de l'examen écrit**
- 2. La note globale sur les rapports de consultation (3 rapports)**
- 3. La note globale sur une consultation réelle**
- 4. La note globale du mémoire (écrit et présentation orale)**

**Un examen écrit :** questionnaire sous forme d'un QCM, un vrai-faux, des questions semi-ouvertes ou ouvertes, relatives aux thèmes étudiés durant la formation, durée 2x ½ jour. Moyenne effectuée avec chaque partie de l'examen.

**Présence obligatoire pour tous au Monde du chat et du chien à Aubonne en Suisse**

**Contrôle :** les examens sont corrigés par les formateurs et contrôlés par un comité d'examen. Ce comité est constitué de **2 personnes** : la directrice du MDCC et un assesseur neutre. 1 expert au minimum sera présent lors de l'examen écrit avec la directrice du MDCC. Les résultats sont communiqués à l'étudiant par e-mail ou par téléphone.

**Une évaluation générale notée sur les 3 rapports écrits de consultation (bilan).** L'apprenant effectue seul 3 bilans durant la formation, puis fera un compte-rendu oral devant la classe (visio), puis rendra 3 rapports écrits qui seront notés et feront ainsi une note globale avec la présentation orale.

**Une consultation d'un cas réel en clientèle** où l'apprenant mènera la consultation d'un bout à l'autre en présence de la formatrice responsable de formation, ceci en visioconférence. La note globale comprend différents critères jugés durant la consultation. Ces critères sont expliqués dans le dossier : « Critères d'évaluation en consultation réelle ».

**La note du travail personnel d'approfondissement** (mémoire) s'obtient en calculant la moyenne du dossier écrit (2/3) et celle de la présentation orale (1/3).

**Tous ces délais peuvent être repoussés uniquement avec un certificat médical envoyé avant les dates butoirs (voir guide reçu en cours de session). Dans ce cas, si la date du certificat médical le permet, les mêmes règles et conditions sous « Echec » sont appliquées.**

**Pour obtenir le diplôme de Nutritionniste pour chien et chat : une moyenne générale de 4/6 est exigée. Toutefois, aucune note en dessous de 3 ne sera admise. Les examens écrits personnels pourront être consultés à l'école uniquement, par chaque apprenant qui le demande.**



## • Echec

L'apprenant est en situation d'échec quand :

- La moyenne générale est en dessous de 4 ou si une note est en dessous de 3.
- La note globale de la consultation réelle (examen pratique) est en dessous de 4.

Une seule possibilité de se représenter à l'évaluation est accordée à l'apprenant.  
Après le 2<sup>ème</sup> échec, l'apprenant reçoit une attestation de cours.

L'apprenant devra à nouveau être évalué uniquement sur la ou les parties échouées, selon les conditions de chacun des points suivants :

### 1. La note globale de l'examen écrit

Se représenter à l'**examen écrit** lors de la session suivante au Monde du chat.

### 2. La note globale sur les rapports de consultation/bilan diététique (3 rapports)

Refaire 3 nouvelles consultations/bilan et rédiger les 3 rapports à présenter et à rendre lors de la session suivante.

### 3. La note globale de la consultation réelle en clientèle

Refaire une **consultation réelle / bilan diététique** avec la formatrice (selon son agenda) dans un délai maximum de 3 mois depuis la date de l'examen écrit.

### 4. La note du mémoire (écrit et présentation orale)

Corriger et améliorer le **mémoire** (TPA) selon les directives de la responsable du TPA, rendu en dossiers écrits (2 exemplaires) et présenté à l'oral dans un délai maximum de 3 mois depuis la date butoir selon le guide du TPA ou reprendre le travail avec la session suivante.

**Cout** : pour chaque partie échouée et refaite (1 à 4), la somme de **CHF 100.-** sera facturée à l'apprenant, payable le jour de l'examen ou le jour du rendu du travail concerné.

**En cas d'abandon en cours de formation** : aucun remboursement n'est exigible de la part de l'apprenant et la somme globale de la formation reste due (voir Conditions d'annulation).

**Recours** : en cas de litige, l'étudiant peut demander **un entretien** avec la directrice du Monde du chat afin d'analyser ses résultats. Après ce rendez-vous seulement, l'étudiant, s'il le souhaite, a **30 jours** pour déposer un recours par voie postale, **en recommandé**, à l'adresse du Centre de formation Monde du chat et du chien à Aubonne.

Une « Commission de recours » est constituée, comprenant : un avocat, un vétérinaire et un assesseur neutre. Un acompte de **CHF 500.-** pour les frais doit être versé au Monde du chat et du chien le même jour que l'envoi du recours, par lettre recommandée. Les frais relatifs au recours sont à la charge du requérant, à raison de CHF 100.-/heure par personne présente, pour l'évaluation du litige et prise de décision. Si le requérant reçoit gain de cause, les frais payés d'avance, lui seront remboursés. **Le for juridique est à Aubonne / Vaud.**



# Travaux personnels

## • 3 cas pratiques en clientèle + rapports

Les 3 consultations (bilan diététique) doivent être présentées individuellement devant la classe (partie orale), **module 15**.

Les rapports écrits doivent être rédigés selon les directives du guide des 3 consultations. La présentation orale comptera pour 1/2 de la note finale et les rapports écrits pour 1/2. Voir guide des 3 consultations, oral et écrit.

## • Mémoire (TPA)

**La rédaction d'un mémoire demande du temps** et de la disponibilité. Aussi, il est important de choisir un sujet qui plaise vraiment et qui motive. L'encadrement technique de ce mémoire est assuré au fur et à mesure des demandes de l'apprenant, mais au maximum selon les dates du calendrier pour le travail personnel qui sont des dates obligatoires. Un **guide du TPA** est distribué au cours de formation avec tous les détails utiles.

**Seul un certificat médical peut modifier les dates butoirs.**

La présentation orale se fait en visioconférence avec la responsable du TPA, la responsable de formation et la directrice du Monde du chat et du chien.

**La note du travail personnel s'obtient en calculant la moyenne du dossier écrit (2/3) et celle de la présentation orale (1/3).**



# Diplôme de formation

**Un diplôme de suivi de formation est délivré à tout apprenant ayant mené à bien la totalité du programme et réussi les examens (voir conditions d'examens).**

**Une attestation de suivi de formation est délivrée à l'apprenant n'ayant pas obtenu son diplôme de Nutritionniste pour chien et chat (voir conditions d'examens).**

**Précision :** une formation interrompue dans son déroulement par l'apprenant ne conduira pas à l'obtention du diplôme de Nutritionniste pour chien et chat. Concernant les absences au cours : sont autorisées, au maximum 15 heures d'absence, soit 2 jours sur la formation totale. Au-delà de ces 15 heures d'absence, les cours manqués doivent être rattrapés lors de la session suivante, afin de recevoir le diplôme. En cas de maladie, si le cours est suivi en visio (caméra allumée) à la place du présentiel, le cours n'est pas à rattraper.

**L'apprenant n'est pas autorisé à exercer l'activité de Nutritionniste pour chien et chat ou d'utiliser le terme de Nutritionniste pour chien et chat sur ses visuels s'il n'est pas en possession de son diplôme, délivré par le Centre de formation Monde du chat et du chien.**

**La totalité des frais de formation doit également être payée au Monde du chat et du chien pour recevoir le diplôme ou l'attestation.**

**Le diplôme de Nutritionniste pour chien et chat est délivré par le Monde du chat et du chien lors de la journée de remise des diplômes. Si toutefois l'apprenant ne peut pas être présent, le diplôme lui sera envoyé par poste.**

**Date de la cérémonie de remise des diplômes : samedi 20 mai 2028, l'après-midi, heure à confirmer.**



# Prix de la formation

Session 2026-2027-28  
(En francs suisse)

- Formation de **NUTRITIONNISTE POUR CHIEN CHAT** :

**40 jours de cours + divers suivis de formation CHF 6900.-**

- Payable en totalité à la signature du contrat (rabais CHF 200.-) + frais d'écolage :  
**CHF 6950.-**

- Payable en 7 fois (sans frais supplémentaires) selon le tableau suivant :

1 <sup>er</sup> versement : à la signature du contrat + <u>frais d'écolage</u>	<b>CHF 1150.-</b>
2 <sup>ème</sup> versement : au 30 novembre 2026	<b>CHF 1000.-</b>
3 <sup>ème</sup> versement : au 31 janvier 2027	<b>CHF 1000.-</b>
4 <sup>ème</sup> versement : au 31 mars 2027	<b>CHF 1000.-</b>
5 <sup>ème</sup> versement : au 31 mai 2027	<b>CHF 1000.-</b>
6 <sup>ème</sup> versement : au 30 juin 2027	<b>CHF 1000.-</b>
7 <sup>ème</sup> versement : au 31 août 2027	<b>CHF 1000.-</b>

- Frais d'inscription : CHF 50.- payables à l'inscription (non remboursables)**
- Frais d'écolage : CHF 250.- payable à la signature du contrat**
- Frais d'exams : CHF 200.- payable au plus tard le jour de l'examen écrit**

**Examens écrit et pratique, non compris dans la formation : CHF 200.- (paiement cash, TWINT ou versement bancaire). Le montant exact doit figurer sur le compte bancaire du MDC, le jour de l'examen écrit. Chèque (FR) : non admis.**

**Suivi pour les travaux pratiques et mémoire (TPA), compris dans le prix de la formation.**

En cas de non-paiement d'une des modalités ci-dessus, l'apprenant rompt par conséquent le contrat signé par le Centre de formation Monde du chat et du chien et par lui-même, ce qui entraîne son exclusion de la formation. Le cas sera ensuite transmis à l'Office des poursuites pour l'encaissement de la somme encore due.

Pour les participants venant de francophonie : en cas de non-paiement, les accès aux visioconférences sont immédiatement supprimés et le participant ne recevra aucun diplôme de formation. Seules les attestations de suivis de cours effectués, seront envoyées et uniquement si les cours ont été payés.

## Instructions de paiement

**Bénéficiaire :** Centre de formation Monde du chat et du chien,  
1170 Aubonne/Suisse



**IBAN :** CH20 8048 5000 0038 1334 7  
**Banque :** Banque Raiffeisen de Gimel, 1188 Gimel/Suisse  
**SWIFT-BIC :** RAIFCH22485

## Conditions d'annulation

**En cas d'absence, les cours ne seront ni remplacés ni remboursés.**

Les annulations devront être annoncées **par écrit** auprès du Centre de formation Monde du chat et du chien.

### Conditions d'annulation :

- **Les frais d'inscription sont dus :** dès le dossier déposé au Monde du chat et du chien et **non remboursables**.
- **Jusqu'à 2 mois avant le début du Module 1 :** l'étudiant est remboursé intégralement (sauf frais d'inscription).
- **Jusqu'à 1 mois avant le début du Module 1 :** le 1<sup>er</sup> versement à la signature du contrat est dû (excepté les frais d'écolage). Si l'apprenant a versé la totalité du montant de la formation, le solde est remboursé.
- **Jusqu'à 15 jours avant le début du Module 1 :** 50% des frais de la formation globale sont dus (excepté les frais d'écolage et d'examen)
- **Jusqu'à 7 jours avant le début du Module 1 :** 80 % des frais de la formation globale sont dus (excepté les frais d'écolage et d'examen).
- **Annulation après le début du Module 1 :** 100% des frais de la formation globale sont dus (y compris les frais d'écolage, excepté les frais d'examen).

Les participants inscrits à la formation ne peuvent pas échanger leur place entre eux. L'attribution des places est de la compétence de la Directrice du Centre de formation.

### Annulation par le Centre de formation Monde du chat et du chien :

L'école peut en tout temps fermer un cours thématique ou la formation professionnelle, pour effectif insuffisant ou autre raison. Cette fermeture entraîne le remboursement intégral de l'écolage si le cours ou la formation n'a pas encore débuté. Dans le cas contraire, le remboursement sera effectué au prorata des jours de cours déjà dispensés. Aucune indemnité pour dommage ni aucun intérêt ne sont exigibles en cas d'annulation de cours.

Le Centre de formation se réserve le droit d'arrêter la formation d'un participant dans les cas suivants :

1. En cas de non-respect des engagements financiers.
2. Si l'étudiant ne semble pas à même d'accomplir la formation d'une manière satisfaisante.
3. En cas de comportement inapproprié, en cas de non-respect d'autrui, et de l'éthique.



Dans ces 3 cas, l'étudiant ne pourra prétendre à aucun remboursement des frais de formation. Il devra s'acquitter de la somme globale encore due selon le contrat de formation signé par les deux parties.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### Formation de NUTRITIONNISTE pour CHIEN et CHAT

2 pages



### SESSION 2026-2027-28

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal/ville :

Pays :

Originaire de :

Date de naissance :

Nationalité :

Etat civil :

Téléphone privé :

Permis de séjour :

Téléphone portable :

E-mail :

Site internet :

Comment avez-vous connu le Centre de formation Monde du chat et du chien ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Flyer             | <input type="checkbox"/> Site Internet du MDCC |
| <input type="checkbox"/> Journaux / médias | <input type="checkbox"/> Salon/stand :.....    |
| <input type="checkbox"/> Facebook          | <input type="checkbox"/> Newsletter            |



- Instagram       Autre.....
- Bouche à oreille

**Suite du formulaire d'inscription :**

Déclaration de bonne santé :

Je certifie être actuellement en bonne santé physique et psychique pour entreprendre une formation de Nutritionniste pour chien et chat

- Oui       Non

Remarques :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je souhaite payer ma formation de la manière suivante :

- En 1 fois à la signature du contrat (avec un rabais de CHF 200.-)
- En 7 fois sans frais supplémentaires (délais de paiement fixes)

**Je certifie l'exactitude des données ci-dessus et avoir pris connaissance des conditions générales et règlement de la formation de Nutritionniste pour chien et chat, de la page 1 à 15. Dernières modifications : 03.01.2026**



Lieu :

Date :

.....  
Signature :

**Joindre la preuve de paiement des frais d'inscription (CHF 50.-) avec ce formulaire. SVP**